

tandis que toute la population agricole en retirerait des avantages; or, devant l'intérêt de tout un pays, celui de quelques individus doit disparaître, sans que ceux-ci aient le droit de s'en plaindre. C'est cette idée patriotique qui nous guidera toujours dans l'œuvre que nous avons entreprise.

Nous voyons souvent, dans des cultures mêmes peu avancées, des plantes qui sont loin de présenter les avantages que donne la production de la graine de trèfle.

Quelques-unes de ces plantes, le blé d'Inde, par exemple, reviennent au producteur à un prix presque aussi élevé que celui auquel le commerce les livre après les avoir fait venir à grands frais de pays plus favorisés que le nôtre, et où par conséquent ces plantes donnent un produit plus abondant. Cependant, malgré leur haut prix de revient, on trouve de l'avantage à continuer la culture de ces plantes, car si on ne les produisait pas, il faudrait se les procurer à prix d'argent, et ces déboursés, lorsqu'ils sont souvent répétés, mettent le cultivateur à la gêne. Souvenons-nous toujours bien de ce conseil: *Le cultivateur doit être plus vendeur qu'acheteur.* Chez l'exploitant du sol, les nombreux achats amènent la ruine, mais avec les nombreuses ventes arrive l'aisance et même la richesse.

Bien, si la culture de ces plantes délicates, auxquelles le climat de notre pays n'est pas des plus favorables, est néanmoins avantageuse, que serait-ce donc de la culture du trèfle pour ses semences? Nos lecteurs peuvent répondre.

Maintenant qu'il nous semble prouvé que la production de la graine de trèfle est avantageuse et praticable sous notre climat, il ne nous reste plus qu'à donner les principes sur lesquels est appuyée cette culture.

Du sol.—Dans notre causerie du 18 mars dernier, nous disions: "Dans nos localités, où la sécheresse est souvent excessive, c'est dans les terrains argileux ou argilo-calcaires profonds qu'on voit les plus forts rendements." Mais d'après MM. J. Girardin et A. Du Breuil dans leur *cours élémentaire d'Agriculture*, "le sol le plus convenable pour la production de la graine de trèfle n'est pas celui que nous avons recommandé pour le fourrage. Dans ce dernier cas, on a besoin de déterminer une végétation extrêmement vigoureuse, afin d'obtenir la plus grande masse possible de tiges et de feuilles, mais cette végétation nuit à la production des fleurs et des graines, qui sont beaucoup moins abondantes, généralement mal conformées et de médiocre qualité...."

A cette citation, nous ajouterons que l'influence du développement des tiges et des feuilles, sur la constitution des graines n'est pas particulière au trèfle, qu'au contraire, elle est commune à toutes les plantes. En effet, que l'on observe tous les végétaux usuels, et l'on verra que la quantité et la qualité des graines est, en raison inverse, du développement des tiges et des feuilles. Les deux plantes textiles les plus généralement cultivées, le chanvre et le lin, sont d'ordinaire semées très dru et cela est rationnel, puisqu'elles sont cultivées pour leurs fibres et que la filasse est d'autant plus fine que les tiges sont plus rapprochées. Mais ce qui fait l'affaire de ce produit principal, ne fait pas celle des graines. Aussi remarque-t-on que dans les semis très serrés, un grand nombre de graines ne possèdent même pas la faculté germinative; que dans les semis un peu moins drus, les semences possèdent à peu près toute la faculté de germer, mais qu'elles ne produisent que des sujets chétifs, incapables d'atteindre un grand développement et que c'est à la mauvaise qualité de cette graine que l'on doit attribuer en grande partie, la dégénérescence rapide de nos plantes textiles, dégénérescence qui oblige le cultivateur à changer souvent sa semence, s'il veut soutenir l'abondance de ses produits; qu'enfin c'est sur des pieds isolés ou très éloignés les uns des autres, que l'on récolte ces graines qui, dans les années favo-

rables, ne laissent presque rien à désirer sur la qualité et la quantité.

Si maintenant, nous prenons les céréales comme termes de comparaison, nous observons les mêmes phénomènes. Ainsi, lorsqu'on sème ces plantes, sur des terrains très riches, tels que les vieilles prairies ou les vieux pâturages retournés, les tiges se développent vigoureusement, et assez souvent elles se couchent sur le sol, elles versent comme on dit, ou bien si la richesse du sol, n'est pas assez forte pour permettre cet accident, les plantes donneront un fort produit en paille, mais dans tous les cas, le rendement du grain sera peu élevé et son poids faible. Enfin, aucun de nos végétaux usuels ne produit beaucoup de semences sur les terrains qui donnent un trop grand développement à leurs tiges et à leurs feuilles. Le trèfle ne fait pas exception à cette règle. Par conséquent, pour avoir de bonnes graines, on le sèmera dans un terrain un peu plus léger et un peu moins frais que celui que nous avons indiqué dans notre causerie du 18 mars dernier pour la production du fourrage.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le *Courrier de St. Hyacinthe* fait acte de lâcheté et de mauvaise foi quand, après avoir été réduit, dans la discussion engagée entre lui et la *Gazette des Campagnes*, à se retirer de la lutte sans avoir pu en aucune façon motiver les accusations qu'il portait contre nous, il se prend de nouveau à affirmer, gratuitement comme autrefois, dans son numéro du 15 mai, que nous avons calomnié M. O. Dunn et fussent interprétés ses écrits. De semblables allures rendent dignes de pitié celui qui se les permet.

Le loyal rédacteur du *Constitutionnel* a trouvé un moyen simple et facile de nous rendre impossible toute réponse à ses arguments et à ses fines reparties: il ne nous expédie pas les numéros de son journal où il est question de nous. Nous savons quelquefois par la *Minerve* que l'illustre rédacteur a daigné s'occuper de la *Gazette*.

Un projet de loi concernant les faillites est en ce moment devant les Communes. Il est à espérer que, loin de blesser la justice ou la charité, il sauvegardera les droits de l'un et de l'autre.

D'après l'exposé financier qu'a fait l'hon. M. Rose, ministre des finances, les revenus de l'année fiscale, qui finit le 30 juin, excéderont les dépenses de \$316,000. M. Rose croit devoir porter le chiffre des revenus de l'année commençant le 1er juillet à \$14,525,000, et celui des dépenses à \$14,319,000; c'est-à-dire que les revenus excéderaient alors les dépenses d'un quart de million de piastres.

Ces chiffres, en les prenant comme exacts, annoncent que nous entrons dans une ère de prospérité matérielle. Par malheur, ce que nous gagnons sous le rapport des finances, nous le perdons par le fait de l'émigration aux Etats-Unis de plusieurs milliers de nos compatriotes. Chaque semaine, chaque jour même nombre de Canadiens disent adieu à la terre qui les a vus naître. Tout dernièrement encore, un journal annonçait que pas moins de deux cents familles attendaient le même jour et à la même station afin de prendre les chars qui faisaient route vers les Etats-Unis. Quand cette fièvre épidémique cessera-t-elle? C'est ce que nul ne saurait dire, au juste, tant les causes de l'émigration sont nombreuses et tant plusieurs d'entre elles sont difficiles à faire disparaître.

M. Rousselot, curé de Notre-Dame, à Montréal, a, dans un sermon sur l'état actuel de la société canadienne, mis le doigt